

Rationale

David Studer <David.Studer@cbc.ca>
To: Jennifer McGuire <Jennifer.McGuire@cbc.ca>
Cc: Jonathan Whitten <Jonathan.Whitten@cbc.ca>

Fri, Nov 30, 2012 at 10:56 AM

Hi Jen
This says it best.

David

>>> Blair Shewchuk 30/11/2012 10:42 AM >>>

HERE'S THE NOTE I'm posting in iNEWS and the Language Guide:

=====
Palestinian territories, NOT 'Palestine'
=====

Despite yesterday's vote in the United Nations, the following CBC News policy stands:
Do not use the noun "Palestine" to refer to Palestinian territories in the Middle East. Control over parts of the West Bank and Gaza Strip has been handed over to Palestinians, but no lasting peace agreement has been reached with Israel.
This ruling has been approved by David Studer, who has taken over the Journalistic Standards and Practices file from Esther Enkin --- who has been appointed the CBC's new Ombudsman.
The UN has granted Palestinians non-member observer status. We can, and should, accurately report this. But we should not start talking about "Palestine" as a country. Many issues remain unresolved, including the actual borders of any future Palestinian state.
While newsworthy, Thursday's vote was largely symbolic. The United Nations does not have the authority to grant nationhood. In fact, the General Assembly does not have the right to admit a unilaterally declared state of Palestine into the UN as a member without Security Council permission.
And an important reminder: The terms "Palestinian territories" (i.e., areas under the control of the Palestinian Authority) and "Occupied territories" are not the same thing.
For details, see our Middle East glossary in the Language Guide:
http://pages.io.cbc.ca/languageguide/atoz/m/Mideast_glossary.htm#occupied-territories
Thanks to all the people who weighed in on this, including Jonathan Whitten, Jack Nagler, Todd Spencer and Marissa Nelson.
Blair

Blair Shewchuk
Standards Editor, CBC News

=====
>>> David Studer 11/30/12 10:28 AM >>>

Yes, please do. Thanks

David

>>> Carolyn Ryan 30/11/2012 10:25 AM >>>
Lianne Elliott at CBCNews.ca tells me the decision is to stick with the status quo, and Blair Shewchuk will revise the Language Guide entry. If this is so, can I post the following editorial guidance note on CBC Wire to inform staff and forestall debates and questions?

05/01/2016

CBC Radio-Canada Mail - Rationale

Carolyn

IMPORTANT NOTE for all CBC iournalists.

Carolyn Ryan, Alert Desk

If you learn of breaking news anywhere across the country, or affecting Canadians anywhere in the world, send an email to Alert Desk or alert.desk@cbc.ca. Or phone 151-5678 or 1-416-205-5678.

08/01/2016

CBC Radio-Canada Mail - Fwd: gaza - executions

CBC  Radio-Canada

Nicole Durrant <nicole.durrant@cbc.ca>

Fwd: gaza - executions

1 message

Mark Harrison <mark.harrison@cbc.ca>

7 January 2016 at 17:24

To: Jeanne Chan <jeanne.chan@cbc.ca>, Nicole Durrant <nicole.durrant@cbc.ca>

Cc: Gino Apponi <gino.apponi@cbc.ca>

Re: A-2015-00086

This seems to be the only one that might qualify.

Mark

----- Forwarded message -----

From: **DAVID WALMSLEY** <DAVID.WALMSLEY@cbc.ca>

Date: Tue, Nov 20, 2012 at 9:57 PM

Subject: gaza - executions

To: John McDougall <John.McDougall@cbc.ca>, Gary Graves <Gary.Graves@cbc.ca>, Jack Nagler <Jack.Nagler@cbc.ca>, Mark Harrison <Mark.Harrison@cbc.ca>, David Michael Lamb

<David.Michael.Lamb@cbc.ca>, Tim Richards <Tim.Richards@cbc.ca>, HarwoodJ@toronto.cbc.ca

Cc: Brien Christie <Brien.Christie@cbc.ca>, Ian Kalushner <Ian.Kalushner@cbc.ca>

On W6 today Derek referenced a CBC cameraman had witnessed the execution of six so-called Israeli collaborators in Gaza. That was accurate (it was Samer)

dw

Mark Harrison
Executive Producer
CBC News: The National
416-205-7885
416-670-9498 (mobile)

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

[Print](#)

Middle East glossary

Certain topics require special care. They're highly controversial and under intense scrutiny by all sides. Middle East coverage falls into this category. Is it a *border* or a *line*, a *fence* or a *barrier*, *occupied* or *disputed* territory? Some common shorthand is imprecise or easily perceived as biased, while other terms are simply incorrect.

This glossary reflects CBC News style. Entries are based on the journalistic principles of accuracy, clarity, impartiality and fairness.

[At a glance](#) (Key terms in brief)

[Index](#) (List of all glossary entries)

[Main glossary](#)

At a glance

Glossary index

Main glossary

**Pages 6 to / à 8
are withheld pursuant to section
sont retenues en vertu de l'article**

68.1

**of the Access to Information Act
de la Loi de l'accès à l'information**

Fwd: Message de Guy Parent - PALESTINE

1 message

Nicole Forest <nicole.forest@radio-canada.ca>

5 janvier 2016 à 15:27

À : Michel Cormier <michel.cormier@radio-canada.ca>

----- Message transféré -----

De : **TO-LINH NGUYEN** <TO-LINH.NGUYEN@radio-canada.ca>

Date : 3 décembre 2012 à 17:15

Objet : Message de Guy Parent - PALESTINE

À : "Cormier, Michel" <Michel.Cormier@cbc.ca>, "Debigare, Caroline" <Caroline.Debigare@radio-canada.ca>, "Lanctot, Martine" <Martine.Lanctot@radio-canada.ca>, "Leclair, Suzanne" <Suzanne.Leclair@radio-canada.ca>, "Page, Line" <Line.Page@radio-canada.ca>, "Pelletier, Jean" <Jean.Pelletier@radio-canada.ca>, "Rajotte, Dominique" <Dominique.Rajotte@radio-canada.ca>, "Riopel, Nataly" <Nataly.Riopel@radio-canada.ca>, "Bourassa, Daniele" <Daniele.Bourassa@radio-canada.ca>, "Fortin-InfoRadio, Claude" <claudio.fortin@radio-canada.ca>, "Gauvin, Mireille" <Mireille.Gauvin@radio-canada.ca>, "Julien, Luce" <Luce.Julien@radio-canada.ca>, "Simard-Rad, Luc" <Luc.Simard@radio-canada.ca>, "Zenova, Aida" <Aida.Zenova@radio-canada.ca>, "Dallaire, Andre" <Andre.Dallaire@radio-canada.ca>, "Leroux, Helene" <Helene.Leroux@radio-canada.ca>, "Marcotte, Dominique" <Dominique.Marcotte@radio-canada.ca>, "Vanasse, Frederic" <Frederic.Vanasse@radio-canada.ca>, "Viens, Ginette" <Ginette.Viens@radio-canada.ca>, "Dicaire, Benoit" <Benoit.Dicaire@radio-canada.ca>, "Riel, Nathalie" <Nathalie.Riel@radio-canada.ca>, "Rusnack, Brigitte" <Brigitte.Rusnack@radio-canada.ca>, "Trempe, Pierre" <Pierre.Trempe@radio-canada.ca>, "Vincent, Michel" <Michel.Vincent@radio-canada.ca>, "Champoux, Pierre" <Pierre.Champoux@radio-canada.ca>, "Parent, Guy" <Guy.Parent@radio-canada.ca>, "Perrault, Patrick" <Patrick.Perrault@radio-canada.ca>, "Thivierge, Christian" <Christian.Thivierge@radio-canada.ca>, "Kemeid, Alain" <Alain.Kemeid@radio-canada.ca>, "GENEST, PAULE" <PAULE.GENEST@radio-canada.ca>, "THIBAUT, HUGUES" <HUGUES.THIBAUT@radio-canada.ca>, "Courchesne, Marcel" <Marcel.Courchesne@radio-canada.ca>, "Rouleau, Marie-Paul" <Marie-Paul.Rouleau@radio-canada.ca>

Cc : "Forest, Nicole" <Nicole.Forest@radio-canada.ca>, "Quirion, Julie" <Julie.Quirion@radio-canada.ca>, "Leonard, Johanne" <Johanne.Leonard@radio-canada.ca>, "BROSSEAU, EDITH" <EDITH.BROSSEAU@radio-canada.ca>, "GAUVREAU, MARIE-JOSE" <MARIE-JOSE.GAUVREAU@radio-canada.ca>, "LANQUI, LAURENCE" <LAURENCE.LANQUI@radio-canada.ca>, "NGUYEN, TO-LINH" <TO-LINH.NGUYEN@radio-canada.ca>

**** Ce message de Guy Parent a également été transmis dans iNews - Veuillez faire suivre aux équipes concernées ****

Bonjour,

Le vote de l'Assemblée générale de l'ONU sur la Palestine a suscité un certain nombre de questions. La Palestine est-elle maintenant un pays? Peut-on désormais utiliser le mot Palestine à la place de l'expression Autorité palestinienne? La réponse à ces questions n'est pas aussi simple qu'elle pourrait en avoir l'air.

En fait, la Palestine n'est pas un pays, malgré le vote majoritaire du 29 novembre 2012 par l'Assemblée générale des Nations-Unies accordant à la Palestine un statut d'ÉTAT observateur non-membre. L'Autorité palestinienne a changé le nom de sa mission diplomatique à l'ONU en y ajoutant le mot état (The Permanent Observer Mission of the State of Palestine to the United Nations.) Il s'agit d'une reconnaissance symbolique puisque pour obtenir un statut d'état membre en

bonne et due forme, il faudrait à la Palestine le soutien du Conseil de sécurité, ce qui lui a déjà été refusé.

Il ne faut donc pas désigner ce territoire ni le présenter sur une carte comme un pays. Par commodité, on peut toutefois selon le contexte, utiliser le terme générique Palestine pour parler de l'Autorité palestinienne ou des territoires palestiniens en gardant à l'esprit qu'il ne s'agit pas d'un pays et que les frontières n'en sont pas définies. Donc on devrait :

- 1) Continuer de parler des Palestiniens ou de l'Autorité palestinienne
- 2) Utiliser le mot Palestine pour désigner l'Autorité palestinienne comme l'a fait l'AG de l'ONU. (1 et 2 ne sont pas incompatibles, à la condition de ne pas induire que Abbas est le président de la Palestine)
- 3) Ne pas substituer Palestine à Cisjordanie lorsqu'on parle des colonies d'implantation juive. On peut alors parler d'implantation de colonies juives en Territoire palestinien.
- 4) Ne pas utiliser le tout (Palestine) pour l'une de ses parties (Bande de Gaza et/ou Cisjordanie)
- 5) Être bien certain de la réalité qu'on veut nommer si on écrit/dit le mot PALESTINE dans un titre web, un titre de manchette TV, une manchette radio, un RDI Express, une bande défilante, une accroche, un texte de nouvelle ou une entrevue (nouvelles / affaires publiques-actualités)

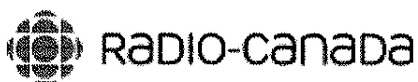
Veillez vous référer au Glossaire du Moyen-Orient ci-joint.

Merci

GUY PARENT

Premier Rédacteur en chef, Information internationale
Rédacteur en Chef "Une Heure sur Terre"
Senior Editor in Chief, International News
RADIO-CANADA
514 597 4724 (bur) 514 919 7790 (cell)
www.Radio-Canada.ca/uneheuresturterre

--
Nicole Forest
Adjointe administrative
Direction de l'Information, Services français
Société Radio-Canada
Téléphone: 514-597-5716
Courriel nicole.forest@radio-canada.ca



6/1/2016

Messagerie CBC Radio-Canada - Fwd: Message de Guy Parent - PALESTINE



GLOSSAIRE FINAL (NOV 2012).docx

45K

GLOSSAIRE MOYEN-ORIENT

**Pages 13 to / à 29
are withheld pursuant to section
sont retenues en vertu de l'article**

68.1

**of the Access to Information Act
de la Loi de l'accès à l'information**

COUVERTURE ISRAËLO-PALESTINIENNE

LIGNES DIRECTRICES

Avec une récente flambée de violence et la tenue à l'hiver prochaine d'élections, la question israélo-palestinienne va occuper une place importante de notre couverture internationale. Tout ce qui touche à ce conflit, nous le savons, est souvent controversé et toujours délicat. Il fait notamment l'objet d'interprétations historiques diamétralement opposées.

Notre couverture, vous le savez, est scrutée à la loupe par certains groupes d'intérêts pour la moindre erreur de fait ou d'interprétation. Une partie importante des plaintes qui se retrouvent chez l'ombudsman se rapportent à la question israélo-palestinienne. Ce dernier a rendu plusieurs décisions à l'automne qui interpellent notre couverture de ce sujet. Elles concernent la véracité de nos reportages, le ton utilisé par nos interviewers et même le choix, la légitimité et l'identification des experts que nous invitons pour traiter du conflit israélo-palestinien. Dans l'ensemble, les plaintes qui sont formulées à propos de notre couverture de ce dossier sont retenues que dans une infime minorité des cas. Néanmoins, nous pouvons et devons prendre toutes les mesures appropriées pour en diminuer le nombre.

Afin d'éviter les écueils et donner à notre couverture davantage de contexte et de profondeur, je vous soumets quelques lignes directrices qui permettront, je l'espère, de mieux baliser notre travail. Nous ne sommes pas le seul média d'information à réfléchir à cette question. Même le New York Times a récemment publié une réflexion sur sa couverture du conflit israélien.

LES FAITS

Il va de soi que nous vérifions rigoureusement les faits de tous les sujets que nous couvrons. Il est d'autant plus important de le faire dans le cas qui nous concerne puisque plusieurs groupes en Israël ne s'entendent pas sur les faits. Nous disposons d'un fascicule sur le conflit israélo-palestinien qui en explique la genèse et qui fait l'objet d'un rare consensus sur la véracité de son contenu. Nous allons le rendre disponible à tous. Nonobstant cela, il est évident que l'interprétation des faits varie grandement selon la vision de l'histoire et les intérêts de chacun. Il est d'autant plus important, dans ce contexte, d'éviter de prendre à son compte une interprétation ou une autre des faits et des événements. Prenons le temps d'attribuer chaque fait et son interprétation au groupe qui le défend. Cela nous évitera des problèmes.

LE CONTEXTE

Le conflit israélo-palestinien a une longue histoire. Il a connu des phases de rapprochement et d'éloignement, d'accalmies et de violences, de discussion et de discorde. Plus nous rappelons le contexte historique des événements que nous couvrons plus nous donnons à notre public des points de repère pour mieux en comprendre le sens. Il y a un autre élément de contexte qu'il est important d'incorporer dans notre couverture : le contexte géographique et géopolitique du Moyen-Orient. Il est évident que le niveau de tension dans la région aura un impact sur le niveau de tension en Israël. La guerre civile qui sévit en Syrie a de toute évidence une influence sur le débat en Israël. Plus Israël se sent menacé de l'extérieur, plus la question de la sécurité risque d'être au centre des discussions et des préoccupations publiques. De même, le niveau d'appui dont jouit un groupe comme le Hamas dans les pays arabes avoisinants a une influence sur son unité, son niveau de soutien chez les Palestiniens et son rapport de force au

gouvernement israélien. Il en va de même pour ce dernier. Le niveau de sympathie ou d'appui dont jouit le gouvernement israélien à l'étranger peut influencer ses prises de positions et ses actions à l'interne. Il est important de tenir compte de tous ces facteurs.

LA DIVERSITÉ DES POINTS DES VUE

Nous nous faisons souvent reprocher de favoriser un point de vue par rapport à un autre. Ces plaintes, dans les décisions de l'ombudsman, tiennent rarement la route. N'empêche, la nature même de ce que nous faisons nous amène souvent à synthétiser des positions complexes, ce qui peut donner l'impression qu'il y a une position palestinienne et une position israélienne. La réalité, nous le savons, est bien plus complexe. Les positions du Hamas ou de l'Autorité palestinienne sont loin de faire l'unanimité chez les Palestiniens. De même, la position du gouvernement israélien du jour est constamment contestée par une bonne partie de l'opinion publique israélienne. Refléter davantage ces dissensions, ces points de vue opposés à l'intérieur même de ces communautés, nous permet de présenter non seulement une plus grande diversité de points de vue mais également d'éclairer davantage nos auditoires sur ces questions complexes. Cela vaut pour les reportages que nous produisons mais également pour les invités que nous recevons en studio.

LE RÔLE DU NUMÉRIQUE

Nos plateformes numériques représentent une réelle opportunité d'élargir et de diversifier notre couverture de la question israélo-palestinienne comme de celle d'un éventail d'autres sujets. Le récent photomontage proposé par Marie-Ève Bédard et Sylvain Castonguay sous forme de visite guidée de l'Esplanade des Mosquées de Jérusalem, ou du Mont du Temple, selon votre point de vue, en est

un exemple éclairant. Il a permis de faire un survol à la fois de l'histoire et de la différente relation qu'entretiennent arabes et juifs envers ce lieu saint. Ce genre de complément numérique permet de diffuser de l'information qui ne trouve pas sa place naturellement dans les reportages de nouvelles.

L'IDENTIFICATION DES INVITÉS

L'utilisation, dans nos émissions et reportages, d'un sociologue de l'UQAM, M. Antonius, pour discuter de la question israélo-palestinienne, nous a valu plusieurs plaintes au cours des derniers mois. Je ne partage pas l'opinion selon laquelle M. Antonius n'est pas qualifié pour analyser ce conflit. Même s'il n'enseigne pas de cours présentement ou qu'il n'ait pas récemment publié d'article académique sur le sujet, il dispose d'une longue feuille de route au sein de groupes de recherche qui s'intéressent à la question. En revanche, je reconnais qu'il aurait fallu mieux qualifier sa position dans ce débat. Sans aller jusqu'à qualifier un invité de militant grâce à une superimposition à l'écran, il est important, dans la présentation des invités par l'animateur ou le journaliste, de bien situer leurs positions dans le débat. Cela, encore une fois, vaut pour les divers points de vue sur la question israélo-palestinienne comme pour les autres sujets qui suscitent la controverse. Notre public ne s'en trouve que mieux servi.

LE TON

Nous avons également reçu des plaintes au cours de l'été au sujet du ton agressif que deux de nos animateurs ont utilisé dans leur interviews du Consul d'Israël à Montréal lors de l'opération que l'armée israélienne a mené à Gaza en riposte au tir de roquettes du Hamas sur le territoire israélien. Les attaques israéliennes, on s'en souvient, avaient causé la mort de centaines de personnes, dont une

majorité de civils, dont des enfants. Le nombre de victimes du côté israélien était minime par comparaison. Même si les plaintes contre nos deux animateurs n'ont pas été retenues, il est important de faire preuve de retenue dans ce genre de situation. Cela ne veut pas dire faire preuve d'indifférence devant les victimes d'un drame. Mais il ne revient pas à nous, journalistes, de nous indigner devant une situation, aussi terrible soit-elle. Notre rôle est de rapporter les faits et de présenter le contexte dans lequel ils se produisent, peu importe l'émotion que peut susciter le sujet. Nos auditoires décideront de l'émotion qu'ils ressentent devant une situation. Nous n'avons pas à le leur suggérer par la nôtre.

Je vous invite enfin à faire preuve de la plus grande discrétion sur les médias sociaux. Nous ne pouvons nous permettre d'exprimer quelque opinion que ce soit sur nos comptes Facebook ou autres plateformes numériques. Le principe est simple : nos propos sur les médias sociaux sont régis par les mêmes règles que notre couverture à la télé, à la radio ou sur le web. Il suffit d'un commentaire pour nuire à la crédibilité de l'ensemble de notre couverture.

Il va sans dire que tous ces principes et ces lignes directrices valent pour l'ensemble de notre couverture. Nous entrons dans une année électorale fédérale où notre couverture du gouvernement et des enjeux nationaux fera encore davantage l'objet de discussion. Je ne veux pas dire par là que notre journalisme doit être timide, au contraire. Plus les angles de couverture seront bien définis, plus la démonstration des faits sera solide, plus la diversité des opinions sera large et plus les nuances de chaque sujet seront explorées, plus nous fournirons à notre public, que sont les citoyens, les moyens de faire des choix éclairés sur les grands enjeux auxquels nous sommes confrontés.

Michel Cormier